
Terre de diatomée calcinée

Références : 046.345.29 - 046.345.29-1

**Absorbant utilisable sur revêtements routiers
Conforme aux spécifications de la norme NFP 98-190**



046.345.29
Palette de 50 sacs de 20 kg



046.345.29-1
Sac de 20 kg

La diatomée est un minéral multifonction, absorbant exclusif élaboré à partir de terres de diatomée calcinées à plus de 850°C et très pauvre en humidité. Cette terre de diatomée est issue des minerais les plus purs à l'état naturel.

La diatomée absorbe sur les surfaces solides les hydrocarbures, les lubrifiants ainsi que les matières inflammables, explosives, toxiques et les substances chimiquement actives (acides, alcalis) et autres polluants.

Capacités d'absorption selon norme NF P 98-190 :

CRITERES DE CONFORMITÉ	EXIGENCES	INCERTITUDE	RÉSULTATS	CONFORMITÉ
	ORIGINE			
Pouvoir absorbant en eau (sur eau selon la norme NF T 90-361)	> 66 %	5%	163%	Conforme
	Circulaire du 29/04/02			
Pouvoir absorbant des hydrocarbures (sur gazole selon la norme NF T 90-361)	> 100 %	5%	161%	Conforme
	AFNOR NF P 98-190			
Taux d'adhérence résiduel du revêtement traité (selon norme NF P 98-190 annexe A)	≥90%	5%	89%	Conforme
	AFNOR NF P 98-190			
Taux d'émission de poussière (selon annexe B de la norme NF P 98-190)	Maximum 10 %	2%	1,4%	Conforme
	AFNOR NF P 98-190			
Modèle d'étiquetage obligatoire (selon annexe D de la norme NF P 98-190)	Obligatoire	N/A	Présent	Conforme
	AFNOR NF P 98-190			

Caractéristiques :

Granulométrie : 05/10

Masse volumique : 489 kg/m³

Humidité (%) : 2

Composition chimique :

SiO₂ 88,52 %

Fe₂O₃ 2,72 %

Emballage : sac PP

Conditionnement :

046.345.29 : palette de 50 sacs de 20 kg

046.345.29-1 : 1 sac de 20 kg



CONSEILS D'UTILISATION :

Adapté pour absorber tout type de produits : hydrocarbures, huiles, graisses, peintures, solvants, abrasifs, etc...

Normée NFP 98-190, l'usage de la terre de diatomée est autorisé sur le réseau routier français. L'absorbant vous garanti ainsi des propriétés antidérapantes pour une utilisation dans tout environnement de trafic routier ou piétonnier intense.

La terre de diatomée s'utilise couramment au contact de produits inflammables. Pour des produits chimiques il n'existe pas d'incompatibilité en dehors de l'acide fluorhydrique. Néanmoins il est conseillé de toujours effectuer un test pour constater si l'absorbant réagit ou non avec un liquide dangereux (dégagement gazeux ou réaction exothermique).

